

L'ABRILLIER.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St. Pierre N° 94, entre Royal et Bourbon.

N° 195.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 15 MAI 1829.

Vol. II.

Conditions:—L'ABRILLIER paraît tous les jours. Le pri. de l'abonnement est d'une maratre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'éditeur, ou son correspondant : les abonnés de la ville et du moins et ceux de la campagne des jours d'avance. On continuera à envoyer le quill à ceux qui ne seraient pas renouvelé leur intention de céder, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du Black America, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,
12 fév.
Bue Royale, N° 67

Aux amateurs de beaux Chapeaux.
Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot France, de N.-Y., un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et lingots, en commun.

MATHIEU & PINTA.
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, N° 46

CHAPEAUX.
Le soussigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des meilleures fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

F. DEBERGUE.

Dissolution de Société.
A société qui existait entre Charles Jourdan et Félix Paul, sous la raison de Ch. Jourdan & Co. est dissoute d'un commun accord, à partir du 1er Avril : Ch. Jourdan est seul chargé des dispositions. Ces deux personnes, sachant que quelques réunions à former sont invitées à se présenter, comme aussi ceux qui doivent à la ci-devant société être pris de l'acquitter le plus tôt possible.

Ch. JOURDAN.
4 avril
F. PAUL.

PENSION BOURGEOISE.
Mme BLOIS prendra pension des personnes décentes, dans la maison au coin des rues Poydras et Tchospitoff, fabrur. Ste. Marie, au prix les plus modérés.

V. ROUMAGE offre à vendre les arti-
cules suivants regus par le Philanthropie
du Havre.

3 balles Toile écrue pour pantalon.
7 ditto Goutil de, pour pantalon.
D'importations antérieures.

300 bques. Vin rouge de toutes qualités.
1600 caisses dito et blanc ditto.

300 ditto Paines.

Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux, bonchons, eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

VIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feuve Vvg. Deneux sont priées de les présenter au soussigné, exécuteur testamentaire.

18 mars—3. A. DREUX.

LOTERIE
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DES NATCHITOCHES.

6ème Classe.

Le tirage aura lieu à la Nouvelle-Orléans, le Jeudi 21 Mai 1829.

Le tirage de la 7e. classe de la Loterie des Natchitoches aura lieu le 3 Juin 1829.

Le tirage de la 8e. classe de la même Loterie aura lieu le 30 Juin 1829.

Le tirage de la 9e. classe de la même Loterie aura lieu le 11 Juillet 1829.

Le tirage de la 10e. classe de la même Loterie aura lieu le 25 Juillet 1829.

Le tirage de la 11e. classe de la même Loterie aura lieu le 8 Août 1829.

PROSPECTUS.

1 lot de \$ 10000 est \$ 10000
1 do do 4000 do do 4000
1 do do 2500 do do 2500
1 do do 1800 do do 1800
1 do do 1600 do do 1600
1 do do 1552 do do 1552
6 lots do 750 do do 4500
6 do do 850 do do 3500
6 do do 350 do do 2100
397 do do 60 do do 9360
780 do do 8 do do 6240
7800 do do 4 do do 31200
7850 Lots. 77952

PRIX DES BILLETS.
Billes entiers, \$1 moitié, \$2; quart, \$1.—
Chaque paquet entier ne pourra gagner moins de \$16; les moitiés et quartes en proportion.

J. B. FAGET. Directeur,
Rue de Chartres, N° 118.

29 avril

AVIS.

A société qui a existé entre moi et A. Ponterone, est dissoute à dater de ce jour.

22 avril—3. F. ESCOFFIE.

NEUVIÈME CLASSE DE LA LOTERIE DE L'ÉGLISE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE.

Dont le Tirage aura lieu le 27 Mai 1829.

D. MALCOLM—Directeur.

SYSTÈME POPULAIRE DE PAIR OU NON.
7500 Lots gagnants et seulement 2030 blancs.

Aucun Gros Lot n'ayant été tiré, ils sont conséquemment adjugés à sortir dans ce tirage.

Un Paquet entier gagner tous les Gros Lots.

PROSPECTUS

Lot de	\$ 5000	est	\$ 5000
" "	2500	est	2500
" "	1600	est	1600
" "	1200	est	1200
" "	1000	est	2000
" "	750	est	1500
" "	500	est	1000
" "	150	est	2100
" "	80	est	1120
" "	40	est	4800
" "	35	est	2250
" "	3	est	750
7500	"	"	22500

7950 Lots, 215,000 Billets, \$48,000

7050 Blancs, 15,000 Billets, \$48,000

16 avril. Juge de la Cour des Preuves:

MOEUR DU TRAGE.

Dans cette méthode perfectionnée, il y fait trois rouges. Dans celle du côté gauche on placera 150 billettes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 449 inclusivement. Dans la gue du milieu on placera aussi 150 billettes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 99, et encore 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à 449 inclusivement. Dans celle du côté droit ou troisième roue, on placera tous les lots au-dessus de quinze piastres, dont le nombre sera également de 150, et on procédera au tirage selon l'usage. Les deux premiers numéros sortis de la première et seconde roue, étant mis ensemble, formeront un numéro quelconque de la loterie, et on lui accordera le lot qui sortira au même tems de la troisième roue. Exemple, supposons que le No. 146 est sorti de la première roue et le No. 29 de la seconde roue, enles joignant ensemble de cette manière [146 29] alors le billet ayant le No. 14629 lui sera accordé la somme qui sortira au même tems de la troisième roue. De cette manière on tire tous les numéros ainsi que les lots. Les 7300 lots de trois piastres chaque, seront accordés aux billets dont les numéros se termineront par le même chiffre qui nomme pair, alors tous les billets qui finissent par un 2, un 4, un 6, un 8 ou un 0, seront écloté à un nombre pair, alors tous les billets qui finissent par un 1, un 3, un 5, un 7, un 9, seront écloté à un lot de trois piastres. Les 150 lots de quinze piastres chaque, seront accordés aux billets dont les numéros se termineront avec les deux dernières chiffres du premier numéro tiré. Les 150 lots de cinq piastres seront accordés à ceux qui auront les deux derniers chiffres du numéro suivant tiré de différens terminaison, chaque dans le même ordre.

Le droit d'un gros lot n'empêche pas le même billet d'avoir droit à un lot inférieur. Celui qui achètera deux billets, pourra qu'il soit pair et impair, sortir de gagner un lot, et de cette manière deux billets ont la chance de gagner trois lots.

PRIN DES BILLETS.
Billes entiers \$4, demi-s \$2, quart \$1, paquets \$40 paquets \$15.

S'adresser au

BUREAU DU DIRECTEUR,
No. 54, Rue de Chartres. Ou au

BUREAU DE LA ROUE DE FORTUNE,
No. 86, Rue de Chartres. 13 mai.

Hôtel Pontchartrain.

E St GIRAudeau Jne. à l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre le bel Etablissement du Lac, connu sous le nom d'Hôtel Pontchartrain, tenu ci-devant par M. Coquet. Ayant fait quelques améliorations à cet établissement et mis tous ses soins à pouvoir recevoir dignement les personnes qui se présenteront, il ne espère mériter l'encouragement du public.

Il annonce qu'il fera l'ouverture de cette maison Dimanche prochain, 26 de ce mois, et on y trouvera prêt tout ce qu'on pourra désirer.

23 avril.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE,
PARTI MARRON de chez le soussigné, depuis le 25 Mars dernier, le malfatif nommé CHARLES, âgé d'environ 40 ans, ne parlant qu'anglais, taille d'environ 5 pieds 3 poies 3 pouces francs, très gras, figure ronde et les cheveux grisés, ayant une forte cicatrice au haut du front; il a mal à un pied, ce qui le fait boiter; il tombe quelquefois dans des crises, et à l'habitude de travailler sur la levée ou à bord des bâtiments. La récompense ci-dessous sera donnée à celui qui le conduira à la police ou à son maître, rue Bourgogne, entre les rues du Maine et St. Philippe.

Les épargnées de navires, bateaux & va-
peurs ou autres embarcations, sont prévo-
us de ne point recevoir ledit enclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

3 avril—3. C. GRANDPREP.
Rue Bourgogne, entre Hospital et Quartier.

ESCOLAINE EN MARONNAGE.

EST partie maronne depuis une quinzaine de jours, une griffonne américaine nommée PATIENCE, native du Kentucky, âgée d'environ 19 ans, d'une belle taille, très puissante de corps, ayant quelques dents devant désoies. Elle était habile, lors de son départ, d'une robe de denim rouge foncé, mais il est possible qu'elle ait changé de vêtement. On la reconnaîtra sans doute à celles qui l'emmènent dans la maison où la mettent la grotte.

Les captives des batiments à vapeur et autres, sont priées de ne pas la recevoir leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

3 avril—3. C. GRANDPREP.
Rue Bourgogne, entre Hospital et Quartier.

Florence, Draps français &c.

ES soussignés débarquent dans ce moment des navires Waltham & Milton de Bordeaux, et offrent à vendre Des Élégances de couleurs assorties.

Draps français et cirassiniennes.

dème, preuve Eau-de-vie Cognac, en pâtes et en barils de 18 gallons, d'une qualité supérieure.

Tableaux à musique.

Vinaigre de vin blanc, Fruits à l'eau-de-vie et un assortiment général de vin rouge de Bordeaux, en barriques et en caisses.

22 avril—3. J. R. SAILLARD.
Rue Royale, No. 108.

AVIS.

A société qui a existé entre moi et A. Ponterone, est dissoute à dater de ce jour.

22 avril—3. F. ESCOFFIE.

COUR DE PARIS pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—29 Avril 1829.—Présent l'abbé James Piat.

Présenté par SUR la lecture et l'enregistrement de ces documents relatifs à cette affaire, il est décidé, par la Cour qu'une réunion des édiles judiciaires de la paroisse de la Fourche, le 21ème de Mai 1829, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'objet de cette plainte; et jusqu'à cette date, toutes poursuites contre la personne et ses biens sont et demeurent suspendues.—Le curé de l'entité ci-dessous confirme.

AVIS.

ATTENDU que Samuel S. Wheeler

s'est adressé à moi, demandant la conciliation de deux obligations souscrites par lui, le 16 Avril 1828,

comme Shérif de la paroisse de la Fourche, lorsque, conjointement avec Henry F. Knoblock et Jean Louis Labadie & C°, comme caution, Collecteur des taxes de la dite paroisse, conjointement avec John Maranguay, Aubin A. Thibodeau,

et G. A. WAGGAMAN, comme caution,

pour déterminer les prix, les 30 numéros des

plus importants, il y aura vingt-quatre prix avec deux

de 156,00 avec un seul numéro.

Les billets restant au nombre de 15,60, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros des

plus importants, il y aura vingt-quatre prix avec deux

de 156,00 avec un seul numéro.

Et les cinq autres billets qui resteront,

les mètres numéros, dans l'ordre suivant,

auront droit à ce qui leur seraient